

Algérie : peines de prison et internet coupé contre la triche au bac

Par Le Figaro avec AFP

Publié à l'instant



Les peines s'échelonnent de six mois à trois ans d'emprisonnement et sont accompagnées de fortes amendes. AFP

Trente-et-une personnes ont été condamnées à des peines de prison ferme en Algérie pour fraude au baccalauréat en Algérie, le pays vivant au rythme des coupures d'internet censées empêcher la triche généralisée à cet examen. Les peines s'échelonnent de six mois à trois ans d'emprisonnement et sont accompagnées de fortes amendes, a indiqué mercredi 23 juin le ministère de la Justice dans un communiqué.

Au total, 84 individus ont été poursuivis en justice, dont 40 placés sous mandat de dépôt et 13 sous contrôle judiciaire, selon la même source. Ils sont accusés de «*délit de diffusion de sujets d'examens et de corrigés types du baccalauréat par le biais de moyens de communication à distance*», à savoir les réseaux sociaux.

Ces infractions, recensées dans 15 des 58 wilayas (préfectures) du pays, ont été détectées par l'organisme chargé de la lutte contre la cybercriminalité. Les épreuves du baccalauréat en Algérie ont débuté dimanche et se poursuivront jusqu'à jeudi pour plus de 731.000 candidats.

Pour la 5e année consécutive, cet examen - sésame pour l'entrée en études supérieures - entraîne un blocage des réseaux sociaux et de fortes perturbations d'internet pendant une grande partie de la journée dans le pays.

Immense zone blanche

La session 2016 du bac avait été entachée par une fraude massive, les sujets ayant fuité sur les réseaux sociaux. Depuis, les autorités ont décidé de transformer l'Algérie en immense zone blanche durant les cinq jours d'épreuves. Ce qui ne manque pas de susciter la polémique et, entre autres, la colère des professionnels des technologies de l'information et de la communication. Car ni le blocage de WhatsApp, Facebook et Twitter, ni les coupures de l'internet ne sont parvenus à endiguer la triche.

Cette année, avec la multiplication du télétravail et de l'enseignement universitaire à distance à cause du Covid, l'impact économique de cette paralysie est encore plus pénalisant. Le président de l'Association de protection des consommateurs, Mustapha Zebdi, a qualifié la neutralisation d'internet «*de démarche inacceptable*». Dans un communiqué, l'opérateur public Algérie Telecom a reconnu restreindre «*l'accès à certains réseaux pour une durée déterminée*» afin de «*contribuer au succès de la session 2021 (du bac) et lui assurer plus de crédibilité et d'intégrité*». En attendant, des internautes suggèrent, non sans humour, que la seule façon d'éliminer le problème serait de... supprimer le bac.

Il est néanmoins un endroit en Algérie où la fraude est quasi absente: les 47 établissements pénitentiaires, agréés par le ministère de l'Education nationale comme centres d'examen. 5084 détenus - 4977 hommes et 107 femmes - y passent le bac cette année, avec un taux de réussite généralement de 100% et l'espoir d'obtenir une grâce.